ANGERS
VILLE EN MOUVEMENT

JANVIER 2017

www.angers.fr/AVM

Angers

“En 2017, tout va s’accélérer”

Christophe Béchu, le maire, fait le point sur tous les projets et chantiers qui verront le jour d’ici à la fin du mandat. Parmi eux, Angers Cœur de Maine, la ligne B du tramway, Cours Saint-Laud ou encore la rénovation urbaine.

THIERRY BONNET

2017 marquera le lancement des travaux liés aux projets structurants de votre mandat. Comment abordez-vous cette année charnière pour notre ville ?

Comme tous les élus de la majorité qui œuvrent autour de moi, je suis à la fois très concentré sur la tâche qui m'attend et serein. Depuis notre élection, en 2014, nous avons travaillé au service de tous les Angevins, et nous avons beaucoup travaillé. Nous appliquons notre programme municipal et les habitants apprécient que nous respections nos engagements. Notre ville bouge, notre ville avance, notre ville évolue, et dans le sens où les Angevins l'ont souhaité à une large majorité lors des dernières élections. Aujourd'hui, nous entrons effectivement dans une nouvelle phase de développement.

"Angers est une ville en mouvement, une ville qui se développe."

Après les nécessaires phases de concertation puis d'études, nous allons donc voir des projets sortir de terre ?

Exactement. Angers est une ville en mouvement, une ville qui se développe. En 2017, débuteront les travaux du projet Angers Cœur de Maine, dont l'objectif principal vise la reconquête des berges de la Maine, ceux du futur pont du tramway à l'angle de la place La Rochefoucauld ou encore ceux du centre de congrès que nous rénovons et aménageons pour le rendre encore plus attractif.

Le chantier de l'Istom, la nouvelle école d'ingénieurs, s'ouvrira sur le site universitaire de Belle-Beille pendant qu'aux beaux jours nous livrerons le nouveau complexe de tennis au parc des sports de la Baumette ainsi que la nouvelle place Saint-Léonard. Il ne s'agit là que des projets les plus emblématiques, car beaucoup d'autres vont voir leur calendrier s'accélérer.

Et pour faire tout cela, vous confirmez que vous n'augmenterez pas les impôts ?

Je vous le confirme : la Ville ne votera pas de hausse des taxes locales cette année, pas plus que d'ici à la fin du mandat. C'est un engagement que nous tiendrons et c'est le fruit de notre gestion rigoureuse des deniers publics.

Vous avez souvent insisté sur la cohérence de votre projet municipal. Cela reste votre fil rouge ?

Plus que jamais ! Et cette ambition s'intègre parfaitement au principe de ville en mouvement. Car pour que notre ville se développe de façon harmonieuse, pour que l'ensemble des Angevins

INNOVER POUR IMAGINER ANGERS

Penser et produire la ville de demain, c'est l'enjeu de la démarche **IMAGINE ANGERS** initiée par la Ville. *"C'est un appel lancé à des porteurs de projets intéressés pour s'associer et investir dans des programmes immobiliers sur Angers,* explique Christophe Béchu. *Je souhaite susciter des projets urbains innovants, dans des domaines très variés mais qui seront prioritairement liés à notre territoire et ses atouts. Ce sera l'occasion de valoriser certaines filières d'excellence comme le végétal et les objets connectés. Nous avons identifié sept terrains qui seront cédés une fois les dossiers retenus. Créer l'émulation fait aussi partie de l'action municipale."*

Les sites envisagés sont la cale de la Savatte à côté du Quai, face au château ; la place Jean-Moulin, près de l'ESEO ; les bords de la Maine, à l'angle du boulevard Ayrault ; le boulevard Jean-Moulin, à l'intersection avec la ligne du tramway ; et l'avenue Montaigne, côté rue Saint-Exupéry et salle Valentin-Cailleau.

imagine.angers.fr

Pose de la première pierre de l'immeuble d'affaires Intencity au Cours Saint-Laud, début octobre.

THIERRY BONNET

profite pleinement de ce développement, il est indispensable que le projet de l'équipe municipale soit cohérent. Cohérent dans sa conception, et c'est ce que les Angevins ont estimé en nous confiant la responsabilité de la gestion de notre cité, mais aussi cohérent dans sa réalisation, ce à quoi nous nous attelons quand il s'agit d'aménager notre territoire. Les résultats obtenus prouvent que nous sommes sur la bonne voie.

En matière de développement tout est lié…

Quand nous obtenons de l'État la rénovation des quartiers Belle-Beille et Monplaisir, quand nous décidons de faire se croiser les lignes A et B du tramway place Molière, là où s'installe le nouveau pont sur la Maine et là où nous avons choisi de créer une esplanade qui permettra aux Angevins de retrouver leur rivière, nous faisons preuve de cohérence dans le développement que nous menons pour notre cité. Nous donnons du sens à un aménagement que nous voulons concerté et valorisant, qui améliore la qualité de vie pour les riverains en même temps qu'il offre un produit d'appel pour les investisseurs potentiels. La rénovation urbaine, le pont du tramway, la reconquête des berges de la Maine, tout cela va commencer à se concrétiser dans le courant de l'année 2017.

"Apporter aux habitants les réponses du quotidien et porter une vision pour son territoire."

La qualité de vie à Angers est aussi un élément déterminant de la ville en mouvement ?

Fin 2016, un hebdomadaire national a classé une fois encore Angers sur la plus haute marche du podium des villes françaises où il fait bon vivre. C'est une reconnaissance, une de plus, c'est surtout une confirmation. Les Angevins sont très attachés à leur qualité de vie. C'est pour cette raison que nous avons fait de la proximité un des piliers de notre action, au travers du plan Urgence-voirie, du plan Places ou encore de la végétalisation. Cela participe au développement, au rayonnement et donc à l'attrait d'Angers. Une ville en mouvement passe aussi par une gestion au plus près des attentes et des besoins des habitants.

On en revient à la cohérence du projet municipal que vous défendez…

Être maire d'une grande ville, c'est apporter aux habitants les réponses du quotidien et porter une vision pour son territoire sur le moyen et le long terme. C'est le message que je veux délivrer aux Angevins ! ■

L'urbaniste François Grether, ici aux côtés de Christophe Béchu, a imaginé le projet Angers Cœur de Maine.

THIERRY BONNET

EUROPAN : LES ARCHITECTES DE DEMAIN SOLLICITÉS

Le nord de la zone d'activités Saint-Serge, autour du boulevard Gaston-Ramon, va être le vaste terrain d'études des participants à Europan, le concours européen d'architecture et d'urbanisme réservé aux professionnels de moins de 40 ans.

L'enjeu : concevoir l'intégration de ces zones de production au sein des villes, les requalifier, les moderniser et y faire cohabiter différents secteurs d'activités : artisanat, tertiaire, logistique, commerce, pour une plus grande qualité urbaine.

ANGERS CŒUR DE MAINE

Le nouveau visage de la ville

Le projet Angers Cœur de Maine, imaginé par l'urbaniste François Grether, va métamorphoser les berges pour permettre aux Angevins de se réapproprier leur rivière. Deux grands sites sont concernés : Saint-Serge et Centre-ville Maine. Début des travaux en avril.

Du pied du château à la place Molière, en passant par le bas de la montée Saint-Maurice, la place de la Poissonnerie, le pont de Verdun et la rue Beaurepaire, c'est sur ce périmètre de plus de 7 hectares que l'opération Centre-ville Maine va se concentrer d'ici à la fin du mandat. L'idée, ici, est d'ouvrir le centre-ville sur la rivière, de faire entrer la nature dans la ville pour affirmer son identité végétale, de renforcer l'attractivité commerciale du secteur et de conforter l'offre touristique du cœur d'Angers. L'aménagement emblématique sera la couverture de la voie des berges par une vaste esplanade végétalisée, vouée à accueillir toutes sortes d'activités. Le tout bordé d'un bout à l'autre d'une promenade surélevée, au plus près de la rivière.

Quai Saint-Serge

Le second secteur baptisé Quai Saint-Serge se situe dans le prolongement naturel du centre-ville, juste au-delà du pont Confluences. D'ici à la fin du mandat, 15 hectares seront entièrement réaménagés afin de développer les activités universitaires et tertiaires existantes et d'accueillir la nouvelle patinoire construite à proximité du multiplexe. L'enjeu est de créer un cadre de vie agréable pour les chercheurs, étudiants, acteurs économiques et habitants avec, au cœur du site, un vaste parc public paysager pouvant accueillir les crues de la Maine.

Apaiser la voie des berges

Autre élément structurant du projet Angers Cœur de Maine : la transformation de la voie des berges. Objectifs : améliorer les accès aux quartiers environnants, notamment au centre-ville et à Saint-Serge, tout en intégrant cette infrastructure routière au paysage naturel et historique de la ville. Pour cela, il est prévu d'abaisser la vitesse de 70 à 50 km/h dans les deux sens en resserrant les chaussées, tout en maintenant les deux fois deux voies. Cette transformation progressive permettra de renforcer la sécurité, réduire le bruit et la pollution et proposer des liens renouvelés avec les quais et les rives. Première étape : la suppression de l'aspect autoroutier de la voie en déposant les portiques, panneaux et autres glissières pour aller vers une signalisation urbaine plus adaptée avec des terre-pleins centraux paysagers et des trottoirs élargis, propices aux promenades en bord de rivière. ■

Le secteur Centre-ville Maine une fois réaménagé.

PERSPECTIVE : GRETHER-PHYTOLAB

ANGERS CŒUR DE MAINE

Le centre-ville va renouer avec la rivière

Valoriser les nombreux atouts liés à la présence de la rivière et redynamiser le secteur sont les principaux enjeux de l'aménagement "Centre-ville Maine". Pour cela, la Ville a décidé de rompre avec l'aspect autoroutier de la voie des berges en la couvrant partiellement afin de permettre aux Angevins de se réapproprier la Maine. Ce sera fait sous la forme d'une esplanade sur laquelle une prairie de 100 mètres par 35 mètres – un demi-terrain de football – sera aménagée entre la rivière et la place de la Poissonnerie libérée du stationnement et repensée comme un mail arboré. Ce grand espace de verdure pourra accueillir toutes sortes d'activités et événements : balade, pique-nique, jeux, tournois sportifs, concerts, festivals… Le bas de la montée Saint-Maurice sera aussi revu avec une nouvelle fontaine et des jeux pour enfants. Quant à la place Molière, également refaite, elle deviendra le point de passage des différentes lignes de tramway dont celle qui empruntera le nouveau pont construit sur la rivière en direction de Belle-Beille. Enfin, un équipement commercial d'un nouveau genre pourrait voir le jour avec, à l'étage, une vaste terrasse offrant une vue imprenable sur la rivière. ■

GRETHER-PHYTOLAB

La vaste esplanade végétalisée recouvrant une partie de la voie des berges avec sa promenade le long de la Maine.

CALENDRIER DES TRAVAUX

FÉVRIER 2017
Démolition des halles de la SNCF sur le site de la nouvelle patinoire. Travaux préparatoires place de la Poissonnerie.

PRINTEMPS 2017
Démarrage des travaux de la nouvelle voie d'accès au centre-ville dans le secteur Ligny/ Jean-Turc.

ÉTÉ 2017
Livraison du nouvel accès au centre-ville et début des travaux de couverture de la voie des berges.

3E TRIMESTRE 2017
Démarrage des travaux d'aménagement du Quai Saint-Serge.

4E TRIMESTRE 2017
Travaux d'apaisement de la voie des berges.

PERSPECTIVE : GRETHER-PHYTOLAB

Le premier secteur de Saint-Serge à être réaménagé se situe dans le prolongement du centre-ville, juste au-delà du pont Confluences.

Le Quai Saint-Serge réaménagé

Le secteur Quai Saint-Serge sera réaménagé d'ici à l'été 2019. Soit 15 hectares au sud de la zone d'activités, à deux pas du centre-ville. Y sera notamment réalisée une nouvelle patinoire devant la station de tramway Berges de Maine, à la place d'anciens hangars SNCF *(lire ci-dessous)*. Celle-ci arrivera en entrée d'un vaste parc paysager, pouvant accueillir les crues de la Maine, destiné à la promenade et aux loisirs. Un jardin humide, des terrasses et prairies alluviales, un espace scénique, un skate-park et une grande allée plantée dans le prolongement du mail François-Mitterrand sont aussi envisagés. Le tout entouré d'îlots urbains destinés à renforcer le pôle universitaire avec l'installation notamment de la maison internationale des chercheurs. Une manière de transformer en atouts les contraintes de ce site placé en zone inondable dont un tiers de la superficie n'est pas constructible. ■

UNE NOUVELLE PATINOIRE EN 2019

C'est un élégant bâtiment blanc aux lignes futuristes que Chabanne Architecte a imaginé pour la nouvelle patinoire qui verra le jour en 2019. De quoi répondre aux besoins des usagers en matière de confort, d'accueil, de places en tribunes et d'occupation de la glace. La future patinoire sera équipée de deux pistes. Une principale, à vocation sportive, dotée d'une tribune de 2 500 places fixes, avec la possibilité de disposer de 1 000 places supplémentaires. La seconde, destinée au grand public, aux scolaires et aux entraînements des clubs. ■

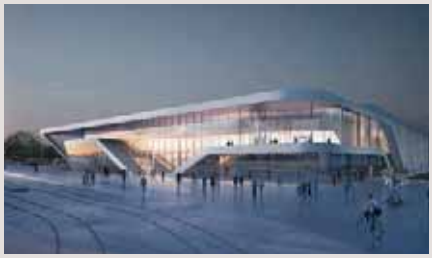

CHABANNE ET PARTENAIRES

ÉTÉ 2018
Fin des travaux de la couverture, du bas de la montée Saint-Maurice et de la rue Boisnet.

4E TRIMESTRE 2018
Fin des travaux sur la voie des berges.

FIN 2018
Livraison de la place de la Poissonnerie.

ÉTÉ 2019
Livraison des nouveaux espaces pour les Accroche-cœurs.

Livraison de la patinoire et des aménagements à Saint-Serge.

COURS SAINT-LAUD

L'emblème du dynamisme économique

À terme, Cours Saint-Laud totalisera 70 000 m² de bureaux juste à côté de la gare pour donner vie à un quartier d'affaires dernière génération. L'activité tertiaire y sera majoritaire. L'ensemble comptera aussi des commerces, des logements et un hôtel quatre étoiles.

L'ensemble Cours Saint-Laud impose peu à peu sa signature à proximité immédiate de la gare. De part et d'autre des voies ferrées, les immeubles Linéo et Quatuor 3, mais aussi le parking aérien Saint-Laud 2, marquent déjà le paysage de leurs lignes modernes et épurées. Ils côtoient les grues et engins de chantier qui tournent à plein régime pour élever les deux autres plots de l'ensemble Quatuor, l'hôtel Novotel ou encore, au sud des voies ferrées, l'immeuble Intencity.
À terme, Cours Saint-Laud totalisera 70 000 m² de bureaux, mais aussi des commerces et 350 logements. Le tout constituant un pôle d'affaires dernière génération, emblème du dynamisme angevin en matière d'activités tertiaires.

Au nord des voies ferrées, l'ensemble de bureaux Quatuor côtoiera un hôtel Novotel, en cours de construction.

JACQUES FERRIER ARCHITECTURE, URBANMAKERS

Pôle multimodal

En profitant de la proximité de la gare, et notamment de sa liaison directe avec Paris, Cours Saint-Laud ambitionne aussi de faire venir à Angers des entreprises extérieures au territoire. Une stratégie déjà confortée par l'installation de Mutieg, la mutuelle de la branche des industries électriques et gazières, qui a trouvé dans l'immeuble Linéo l'emplacement idéal pour ouvrir une nouvelle antenne.
Outre le réseau SNCF, le nouveau quartier d'affaires a aussi pour atout d'être au cœur d'un pôle multimodal où se croisent lignes de bus et de tramway, pistes cyclables, liaisons de car départementales, mais aussi voies routières à proximité des autoroutes vers Nantes, Paris, Tours… Autant de facilités recherchées par les employeurs et leurs salariés, pour leurs déplacements professionnels et trajets quotidiens.
Cours Saint-Laud répond aussi à une ambition urbaine, en requalifiant, côté nord, un espace occupé auparavant par d'anciennes friches industrielles et en créant, côté sud, une nouvelle polarité autour de la place Giffard-Langevin, entièrement réaménagée. Au terme de l'opération, ces deux versants seront reliés par une nouvelle passerelle piétonne, dont la livraison est attendue en 2020. ■

CE QU'IL EN PENSE

PHILIPPE NOISETTE

Sébastien Couderc,
directeur du développement des franchises Groupe Accor

"Le Novotel du Cours Saint-Laud viendra compléter harmonieusement l'offre hôtelière d'Angers et de son territoire. Nous proposerons des chambres de 18 à 27 m² équipées des dernières technologies, une petite restauration, des espaces de détente et des salles de séminaires. L'hôtel emploiera une vingtaine de salariés et s'adressera aux clients d'affaires comme aux touristes."

Elles ont choisi le nouveau quartier d'affaires

De nombreuses entreprises se sont déjà installées au Cours Saint-Laud ou ont réservé leur place. Première installée : l'entreprise angevine Lybernet Assurances occupe depuis 2014 quatre niveaux de l'immeuble Linéo, premier bâtiment à être sorti de terre côté sud des voies ferrées. Linéo a ensuite accueilli Qowisio, Nexity, le Crédit coopératif et une antenne de la Mutieg (mutuelle de la branche des industries électriques et gazières). Il affiche complet depuis fin 2015. Tout près de Linéo, de l'autre côté du boulevard Yvonne-Poirel, le bailleur social Podeliha installera son siège social dans un immeuble de 6 000 m², qui accueillera également commerces et logements d'ici à la fin 2018. La Soclova aussi y implantera son siège, fin 2018-début 2019, non loin de la place Giffard-Langevin, en cours d'aménagement. Enfin, l'immeuble Intencity, attendu fin 2017, accueillera le premier réseau privé de structures petite enfance Babilou et une crèche inter-entreprises. Une partie des équipes du réseau Biocoop les rejoindront, ansi qu'une agence de Sogea Atlantique (filiale de Vinci Construction). Au côté nord des voies ferrées, deux immeubles de l'ensemble Quatuor accueilleront courant 2018 trois cents salariés de la Caisse des dépôts. À côté de cet ensemble, ouvrira fin 2018 l'hôtel Novotel quatre étoiles. ■

THIERRY BONNET

Lybernet Assurances, première entreprise à s'être installée au Cours Saint-Laud.

EN CHIFFRES

350 logements

8 000 m² de parcs arborés

70 000 m² de bureaux, dont 42 000 déjà réalisés ou en chantier

1 500 m² de commerces et activités

3 000 à 5 000 emplois à horizon 2025

DFA FEICHTINGER

UNE NOUVELLE PASSERELLE AU-DESSUS DES VOIES FERRÉES

Pour relier les versants sud et nord de Cours Saint-Laud, une nouvelle passerelle sera aménagée au-dessus des voies ferrées. Construite dans la continuité de la rue Éblé, de la place Giffard-Langevin et du parc attenant, elle terminera sa course sur le parvis des immeubles Quatuor, et sera accessible par tous via des ascenseurs et escaliers qui permettront également la desserte directe des quais SNCF. Les travaux commenceront fin 2018 pour une livraison en 2020.

CENTRE DE CONGRÈS

Rénové pour mieux rayonner

Renforcer le positionnement d'Angers sur le marché des rencontres d'affaires et des manifestations, congrès, salons, conventions, spectacles, concerts et autres festivals est l'objectif de la rénovation du centre de congrès. Confiée à l'architecte angevin Frédéric Rolland, la transformation sera de taille. À commencer par les extérieurs où les façades, le parvis et les entrées boulevard Carnot et place Mendès-France seront retravaillés. À l'intérieur, la refonte en totalité de l'auditorium est au programme. La scène sera notamment élargie pour améliorer l'acoustique et la visibilité sans pour autant diminuer la capacité de la salle maintenue à 1 200 places. Les circulations du public seront repensées, tout comme les bureaux et espaces de réunion. L'autre grande nouveauté se situe à l'arrière de l'actuel bâtiment. Un espace de 350 m² sera construit en connexion directe avec le jardin des Plantes. Il pourra accueillir 400 personnes et sera surmonté d'un toit terrasse ouvert sur le jardin des Plantes, propice à l'organisation d'événements. Les travaux démarreront en octobre 2017 mais marqueront une pause le temps du festival Premiers Plans, en janvier 2018, pour une livraison en décembre 2018. Coût total de l'opération : près de 20 millions d'euros. ■

1/

2/

FRÉDÉRIC ROLLAND & ASSOCIÉS - KUN ARCHITECTURE

PARC DES SPORTS

La Baumette réhabilitée

FRÉDÉRIC ROLLAND & ASSOCIÉS - KUN ARCHITECTURE

FRÉDÉRIC ROLLAND & ASSOCIÉS - KUN ARCHITECTURE

1/ L'entrée du centre de congrès place Mendès-France propose de nouvelles façades alignées sur le boulevard.

2/ L'arrière du nouveau bâtiment avec le nouvel espace construit dans le prolongement du jardin des Plantes.

3/ L'acoustique et le confort de l'auditorium de 1200 places entièrement revus.

Au-delà de la nouvelle halle de tennis, dont la construction a commencé, c'est bien la réhabilitation complète de la Baumette que la Ville envisage d'ici à 2019. 8 millions d'euros y seront investis en faveur des pratiques en club mais aussi de loisirs. Par exemple, un nouveau skate-park sera bientôt installé avec de nouveaux modules, en attendant l'équipement définitif qui prendra place à Saint-Serge, près de la nouvelle patinoire. D'ici peu, le club de tir à l'arc quittera son site, trop étroit, pour s'installer route de Bouchemaine. L'autre aménagement phare de la Baumette sera le futur boulodrome. D'ici à 2019, les adeptes de pétanque profiteront de 48 terrains de plein air, 16 terrains couverts et d'un local associatif. Bonne nouvelle également pour les 500 licenciés du club de rugby SCO RCA. L'ensemble de leurs activités, jusqu'à présent réparties en trois lieux, seront regroupées sur l'espace libéré après le départ du boulodrome. Tous ces aménagements ne rogneront en rien l'accueil des scolaires qui reste une priorité du site. Quant à la nouvelle halle de tennis municipale, elle hébergera Angers Tennis Club et comptera 11 courts (dont 7 en intérieur) : 9 en terre battue, 2 en synthétique, ainsi que 4 terrains de padel, un mur d'entraînement et un club-house. Le bâtiment abritera de surcroît un restaurant indépendant, accessible à tous depuis l'extérieur. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le club de rugby SCO RCA regroupera ses activités sur le parc des sports.

La halle de tennis sera accessible depuis la place Hubert-Grimault.

CRESPY ET AUMONT ARCHITECTES

TRAMWAY

Trois lignes en service en 2022

Les travaux de construction du nouveau pont sur la Maine débuteront en août prochain. Ce sera une première étape préfigurant le futur réseau de tramway d'Angers Loire Métropole, dont la mise en service est prévue pour 2022.

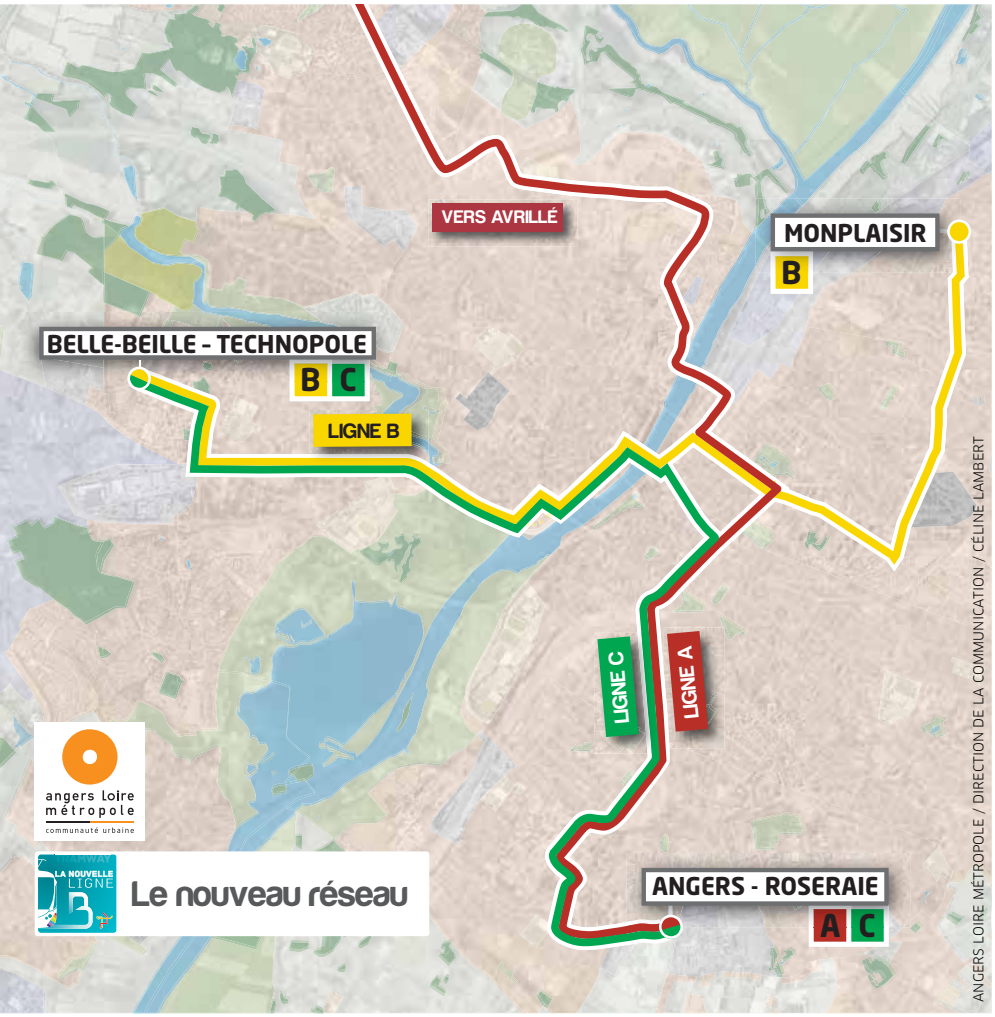

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE / DIRECTION DE LA COMMUNICATION / CÉLINE LAMBERT

À la fin de l'année 2022, les usagers des transports en commun disposeront d'un réseau performant qui maillera le territoire. S'accompagnant d'une refonte du réseau des bus, la mise en service de la seconde ligne de tramway va en réalité permettre l'exploitation de trois lignes commerciales : l'actuelle ligne A, d'Avrillé à la Roseraie, la B, de Beille-Beille à Monplaisir et la C, de Belle-Beille à la Roseraie. Pour cela, le projet prévoit la modification des stations Molière et Saint-Serge ainsi que la réalisation d'un tronçon de quelques centaines de mètres, reliant le centre de congrès à la station Foch-Maison Bleue.

Longue de 9,9 kilomètres, la ligne B comptera 19 stations et desservira potentiellement 50 000 habitants et, notamment, le campus universitaire, la Technopole et les quartier Belle-Beille, Grand-Pigeon et Monplaisir, l'hôtel de ville, la préfecture, le théâtre le Quai, le centre de congrès, les pôles commerciaux…

Après la Déclaration d'utilité publique (DUP) attendue en ce début d'année, c'est par la construction du pont sur la Maine que va débuter ce vaste chantier *(lire ci-contre)*. Première étape dès

LE CALENDRIER DE LA LIGNE B

OCTOBRE 2014
Lancement de la concertation

AVRIL 2015
Fin de la concertation

NOVEMBRE 2015
Dépôt du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP)

FÉVRIER 2016
Approbation du planning de réalisation par les élus d'Angers Loire Métropole

Entre Monplaisir et Belle-Beille, le tramway empruntera le boulevard Ayrault puis la place Molière avant de franchir le nouveau pont sur la Maine.

le printemps avec le déplacement des réseaux enterrés (eau, téléphonie, assainissement…), places Molière et La Rochefoucauld. Les travaux de construction proprement dits débuteront dès le mois d'août. Programmée pour 2019, la livraison de cet ouvrage coïncidera avec celle des aménagements d'Angers Cœur de Maine. ■

tramway.angersloiremetropole.fr

UN NOUVEAU PONT SUR LA MAINE

Dessiné par le cabinet d'architectes Lavigne-Chéron, déjà concepteur du pont Confluences, le pont de la ligne B reliera les places La Rochefoucauld et Molière. Long de 130 mètres, il reposera sur deux piles construites dans le lit de la Maine, surmontées de quatre points d'accroche : un principe de construction qui garantit un écoulement normal des eaux en cas de crues. Cet ouvrage tout en finesse, pensé pour s'insérer harmonieusement dans le paysage, sera réservé au tramway, aux piétons et aux cyclistes. ■

4E TRIMESTRE 2016	DÉBUT 2017	2019	2022
Enquête publique	**Déclaration d'enquête publique (DUP) et démarrage des travaux de dévoiement des réseaux, préalables aux travaux du pont**	**Livraison du pont**	**Mise en service des lignes B et C du tramway et du nouveau réseau**

RÉNOVATION URBAINE

Belle-Beille et Monplaisir, deux quartiers qui se métamorphosent

La Ville sera prochainement fixée sur le montant de l'aide allouée par l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (Anru) au nouveau programme angevin. Très attendu, celui-ci concerne les 22 000 habitants des quartiers anciens Belle-Beille et Monplaisir. La rénovation urbaine se déclinera sur une dizaine d'années et mobilisera près d'un demi-milliard d'euros de la part de tous les financeurs (État, collectivités locales, bailleurs).

La moitié des familles de Belle-Beille et Monplaisir vit dans un logement social. C'est bien plus que la moyenne angevine, tous quartiers confondus. C'est ainsi que 3 326 logements seront réhabilités dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain, dont près de 1 660 à Monplaisir où le parc locatif social est de loin le plus ancien. 886 autres seront déconstruits dans les deux quartiers puis reconstitués selon l'équilibre recherché de la mixité sociale. Mais dans ce type d'opération à tiroirs, l'habitat n'est pas le seul enjeu. Le retour de l'activité économique et du bien vivre ensemble y sont aussi des marqueurs de réussite.

GUY DURAND / ARCHIVES

500 nouveaux logements seront créés au cœur du quartier Monplaisir.

Concernant Monplaisir, il s'agira d'aérer le quartier en l'ouvrant vers le centre-ville, situé à 2,5 km, ou encore vers la Maine via les secteurs libérés des Fours-à-Chaux et de la Tournerie et le futur "Quai Saint-Serge". À terme, le cœur du quartier sera rattaché de façon plus lisible au parc Hébert-de-la-Rousselière, situé de part et d'autre des voies SNCF. Pour ce faire, la passerelle qui mène vers la piscine sera réhabilitée pour en faciliter l'accès. La même stratégie sera observée pour rendre le jardin Galliéni aux habitants en effaçant du paysage l'imposante "barre" de l'Europe vouée à la démolition ; ce qui permettra de donner au collège Jean-Lurçat et au lycée Mounier un accès direct à la place de l'Europe. Au total, le projet se décline en une quarantaine d'actions pour amplifier "l'effet tramway". Sachant que tous les regards resteront tournés vers la restructuration complète de la place de l'Europe.

Quant à Belle-Beille, l'enjeu consistera à réunifier les trois secteurs que sont le "vieux Belle-Beille" (pavillons, grands ensembles collectifs, faubourg, secteur d'activités Patton-Élysée), le campus universitaire, la Technopole et l'espace d'activités du Nid-de-Pie et du Grand-Périgné. Ici, la restructuration du Grand-Beaussier s'annonce

comme la pierre angulaire du projet. Le centre commercial y sera en effet réorganisé, assorti de nouveaux services pour créer un lieu de vie que de nouveaux cheminements relieront au pôle éducatif et culturel Jacques-Tati. L'autre enjeu sera de rapprocher Belle-Beille du reste de la ville en rendant le quartier plus accessible. Pour ce faire, les urbanistes parlent de "rénovation verte", puisque c'est en s'appuyant sur l'exceptionnelle nature paysagère du site (étang Saint-Nicolas, parcs Balzac et de la Garenne…) que de nouvelles liaisons douces seront créées. La réalisation, en parallèle, de la ligne B de tramway permettra enfin de faire converger tous les modes de déplacements vers ce quartier devenu plus attractif. Au total, 865 logements seront créés, 1 669 réhabilités et 561 démolis. ■

THIERRY BONNET

Donnant sur l'étang Saint-Nicolas, Notre-Dame-du-Lac sera au cœur de la rénovation de Belle-Beille.

Une nouvelle école sur le campus

En septembre 2018, Angers accueillera sa 8e grande école. 500 étudiants, 35 salariés et une centaine de vacataires de l'école d'ingénieur agro-développement international (Istom) feront leur première rentrée sur le campus de Belle-Beille, face à l'Essca. C'est en janvier 2016 que l'école, basée à Cergy-Pontoise, annonçait son déménagement à Angers. *"Il existe à Angers un terreau favorable au rayonnement de notre école et à son projet"*, assurait alors Auguste Antoine, le président du conseil d'administration de l'établissement. ■

GO-A ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une construction bois remarquable

Angers vient d'être retenue pour accueillir un immeuble de dix étages, dans le cadre de l'appel à projets national sur la construction de grande hauteur en bois. Vingt-quatre sites sont concernés en France. Parmi eux, le site angevin va faire l'objet d'un concours d'architecture porté par l'agence interministérielle Puca (plan urbanisme construction architecture).
Le terrain proposé se situe à Belle-Beille, en surplomb de l'étang Saint-Nicolas, à l'intersection du boulevard Beaussier et de l'avenue Notre-Dame-du-Lac. Ayant vocation à accueillir prioritairement des logements d'une grande qualité environnementale et résidentielle, ce projet innovant s'appuiera sur la filière bois locale. Les lauréats seront choisis en juin et la réalisation est prévue pour 2018.

RÉNOVATION URBAINE

Les Hauts-de-Saint-Aubin, laboratoire d'une ville nouvelle

Le quartier Hauts-de-Saint-Aubin rassemblera à terme 6 600 logements répartis sur les plateaux Capucins et Mayenne. Avec ses 390 nouveaux logements, Verneau participe de manière hautement symbolique à cette volonté d'y créer de nouvelles formes d'habitat, mêlant collectifs et individuels, autour d'espaces végétalisés et de cheminements piétonniers.

Ainsi, à la place de l'ancienne cité, les constructions sortent de terre le long de promenades et de jardins partagés, l'ensemble ayant pour centre le futur "Jardin étoilé" et sa plaine de jeux. Fin 2016, 108 logements étaient déjà livrés.

Même esprit côté Capucins, sur l'îlot Bocquel en cours d'aménagement. Sur 8 hectares, s'y côtoieront 340 logements, répartis à parts égales entre maisons individuelles, habitats collectifs et intermédiaires (petits collectifs où chaque logement dispose de son entrée autonome). Les premières maisons y seront livrées fin 2017.

Enfin, côté plateau de la Mayenne, les constructions se poursuivent autour des espaces traités en écopâturages avec ânes et brebis. Le bailleur Podeliha y bâtit actuellement la résidence Les Héliades, constituée de 57 logements à énergie positive, un projet primé au niveau national. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Verneau se renouvelle autour d'espaces végétalisés.

PLAN PLACES

JEAN-PATRICE CAMPION

Une place de quartier rénovée chaque année au cours du mandat. L'engagement est signé de la Ville qui ambitionne d'en faire à nouveau des lieux de vie, tout en défendant les commerces de proximité. Première sur la liste, la place du Lycée a été inaugurée le 4 juin *(photo)*. La place Saint-Léonard a elle aussi commencé sa métamorphose avec une fin de chantier prévue au printemps prochain. Toujours en 2017, l'aménagement de la place Jean-XXIII, à la Roseraie, sera achevé et les études sur le futur site à rénover seront lancées. ■

VÉGÉTALISATION

Un cœur de ville toujours plus vert

Avec 550 hectares d'espaces verts, sans compter les 620 de l'île Saint-Aubin, 43 parcs et jardins publics, 150 points de fleurissement, le tout récent label "Fleur d'or"..., le végétal est bien un marqueur fort de l'identité angevine. La Ville lance un plan de végétalisation dans l'hypercentre afin de mettre encore mieux en valeur son patrimoine vert et les acteurs de la filière. Pour cela, des cheminements vont être créés en associant les Angevins à cette agriculture urbaine. Trois grands chantiers emblématiques sont achevés, en cours ou à venir. La promenade du Bout-du-Monde, désormais piétonne et ornée de 7000 végétaux, a été inaugurée le 24 juin. L'avenue Jeanne-d'Arc, actuellement en travaux, va être rattachée au jardin du Mail grâce à un mail arboré, une large allée centrale et deux bandes de prairies fleuries entrecoupées de placettes. Quant à la place André-Leroy et ses abords, il est prévu de les connecter aux espaces verts du secteur : parcs d'Olonne, du Haras et de l'Université catholique de l'Ouest, bientôt ouvert au public. Objectif : pouvoir relier à pied la gare au jardin du Mail via une traversée végétale. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Chaque été, la place du Ralliement accueille le lauréat du concours "Jardins d'expression".

LES BOUCLES VERTES

De nouveaux itinéraires, côté nature

JEAN-PATRICE CAMPION

Les Boucles vertes seront connectées à la Vélo Francette.

À partir de juillet 2017, il sera possible de se rendre à vélo de Montreuil-Juigné à Angers, puis ultérieurement d'Angers à Saint-Barthélemy-d'Anjou en empruntant une voie verte aménagée en lieu et place de l'ancienne voie de chemin de fer. Ces 15,7 km exclusivement réservés aux déplacements doux représenteront la première étape du projet des Boucles vertes d'Angers Loire Métropole.

La communauté urbaine a en effet lancé l'été dernier les premiers aménagements de ce plan destiné à favoriser les itinérances douces, tout en confortant la stratégie touristique du territoire. S'appuyant sur l'ossature déjà constituée par les grands itinéraires cyclables (Loire à vélo, Vélo Francette et Vallée du Loir à vélo), les Boucles vertes offriront en 2020 de nouvelles liaisons sécurisées vers Cantenay-Épinard, Écouflant, Avrillé, Bouchemaine, Trélazé et les berges de la Maine. Le tout au cœur d'un patrimoine naturel et végétal remarquable. ■

REPÈRES

Les principaux sites de travaux

MAYENNE
Île Saint-Aubin
BOUCLES VERTES
LA SARTHE
E60
BD. DU DOYENNÉ
BD. DE MONPLAISIR
SAINT-SERGE SITE ACTIF
PLACE DE L'EUROPE
APAISEMENT DE LA VOIE DES BERGES
RÉNOVATION URBAINE MONPLAISIR
BD. DE LA ROMANERIE
AV. JEAN JOYÉ
RUE DE LA CHALOUÈRE
ANGERS CŒUR DE MAINE
QUAI SAINT-SERGE
LIGNE B TRAMWAY
NOUVELLE PATINOIRE
AV. PASTEUR
BD. ARAGO
NOUVEAU PONT
CENTRE DE CONGRÈS
BD. CARNOT
CENTRE-VILLE MAINE
RALLIEMENT
BD. FOCH
PROMENADE DU BOUT-DU-MONDE
VÉGÉTALISATION DU CŒUR DE VILLE
RUE LOUIS GAIN
AVENUE JEANNE-D'ARC
CENTRE-VILLE
RUE BRESSIGNY
PLACE DU LYCÉE
PASSERELLE
PLACE GIFFARD-LANGEVIN
RUE VOLNEY
RUE RABELAIS
PLACE SAINT-LÉONARD
Parc de la Paperie
Légende
Projets d'aménagement urbain
Déplacements doux et cadre de vie
Sites retenus pour l'appel à projets Imagine Angers

ANGERS, VILLE EN MOUVEMENT

IMAGINE ANGERS

APPEL
À PROJETS
URBAINS
INNOVANTS

—

7 SITES
STRATÉGIQUES

imagine.angers.fr
#ImagineAngers

angers.fr

Angers

© Mediapilote